

Ils veulent nouer des partenariats avec les cabinets de recrutement

« **L**es entreprises sont démunies face au handicap. » : partant de ce constat, Guy Tisserant a créé un cabinet de conseil en ressources humaines et en formation spécialisé dans le handicap temporaire ou permanent. Adaptation des postes de travail, recrutement de profils spécifiques... le champ d'action est large. « Ce type d'aide est rare et n'existe habituellement que dans le secteur associatif, précise

LEURS BESOINS

- ▶ Des partenariats croisés avec des cabinets de recrutement et des sociétés d'intérim afin d'échanger des offres d'emploi et des CV de candidats.
- ▶ Des bureaux sur l'agglomération lyonnaise (environ 100 m²).

Guy Tisserant, le cofondateur avec son épouse de TH Conseil. Parfois, l'entreprise doit faire appel à des prestataires très pointus en matière de handicap et nous sommes là pour l'orienter vers le bon interlocuteur. » La création de TH Conseil en septembre 2004 sur Lyon a déjà été primée par le prix national du concours JPG en décembre dernier. Un bel encouragement pour ce couple volontaire, lui-même confronté à la problématique du handicap. Jusqu'alors salariés, tous les deux se consacrent à plein temps depuis janvier 2005 au développement de TH Conseil. Outre les missions réalisées auprès de grandes structures, ils visent également les PME. ■

B.R.